



CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 24 octobre 2022

A 20h30, à la salle du conseil municipal

M. le Maire ouvre la séance à 20h30 et procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Présents : CAUX Xavier, DILLON Valérie, BOULBES Loïc, LE MINEZ Monique, BARON René, ROUGÉ Pierre, CHARRASSE Evelyne, GARRIGUES Véronique, ESCANDE Jacques, ALEXANDRE Maria, ZAROIL Mimoun, JOLIBERT Marie-Christine, MAISONNAVE Michel, COMTE Nicolas, ALBAN Marie-Françoise.

Absents : PORTET Christian, ANDRIEU Christelle, BOURDONCLE Stéphane, MARROT Catherine, ROUCH Mylène, GIROUSSE Laurent, LACOSTE Guillaume, PEISER Jean-Luc.

Procurations : Christian PORTET à Pierre ROUGE, Stéphane BOURDONCLE à Xavier CAUX, Christelle ANDRIEU à Evelyne CHARRASSE, MARROT Catherine à DILLON Valérie, Mylène ROUCH à Jacques ESCANDE.

Monsieur le Maire propose de désigner Pierre ROUGE, comme secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité.

Le procès-verbal du dernier conseil municipal du lundi 19 septembre 2022 est présenté par M. le Maire.

Adopté à l'unanimité.

Présentation de la décision municipale prise depuis le dernier Conseil Municipal.

Pas de remarques sur la décision.

1. Décision modificative n°2 du budget 2022.

Une décision modificative du budget communal 2022 s'avère nécessaire.

Adopté à l'unanimité.

2. Subventions aux associations (3^e volet).

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le montant de la subvention allouée à l'ACCA de Mirepoix.

Adopté à la majorité.

Contre : René Baron. Abstention : Maria Alexandre.

3. Versement du solde de la subvention 2022 au Centre Communal

d'Actions Sociales.

Suite au versement de l'avance de subvention d'un montant de 12 000 euros, il est proposé de verser le solde de la subvention de 15 000 euros au CCAS.

Adopté à l'unanimité.

4. Demande de subvention DETR 2023 et autres subventions – Mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville : tranche 1 – Rénovation de l'escalier et aménagement du 2nd étage.

Monsieur le Maire propose de solliciter des subventions auprès de l'Etat au titre de la DETR 2023, de la Région Occitanie et du Département de l'Ariège, afin de financer les travaux de mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville. La tranche 1 de cette opération concerne la rénovation de l'escalier et l'aménagement du 2nd étage.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT				
Mise en accessibilité de l'hôtel de ville				
Tranche 1 : Rénovation de l'escalier et aménagement du 2 nd étage				
DEPENSES (H.T)		RECETTES (H.T)		
Coût de l'opération	110 422,93 €	Subvention demandée à l'Etat, au titre de la DETR 2023. <i>Ordre de priorité n°1 – Travaux de mises aux normes de bâtiments communaux et d'accessibilité aux PMR.</i>	55 211 €	50 %
		Subvention demandée à la Région Occitanie pour la mise en accessibilité des bâtiments publics - <i>Contrat Bourg centre.</i>	16 563 €	15 %
		Subvention demandée au Département de l'Ariège.	16 563 €	15 %
		Reste à charge de la commune	22 085,93 €	20 %
TOTAL	110 422.93 €	TOTAL	110 422.93 €	

Adopté à l'unanimité.

5. Demande de subvention DETR 2023 et autres subventions – Aménagement et qualification d'un espace public paysager autour de la salle Paul Dardier.

Afin d'améliorer le cadre de vie des habitants, la municipalité a le projet d'aménager un espace public qualitatif et paysager autour de la place Paul Dardier afin de rendre ce quartier plus attractif. Cet espace viendra agrémenter les projets de terrain multisports et de skatepark prévus dans ce quartier. Le projet comprend des zones arborées et ombragées, avec

l'implantation de mobiliers urbains et sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

Afin de financer la réalisation de ce projet, la commune de Mirepoix souhaite solliciter des aides financières auprès de l'Etat au titre de la DETR 2023, de la Région Occitanie au titre du contrat Bourg-centre et du Département de l'Ariège.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT				
Aménagement et qualification d'un espace public paysager autour de la salle Paul Dardier (tranche 1)				
DEPENSES (H.T)		RECETTES (H.T)		
Maîtrise d'œuvre et études	6 300 €	Subvention demandée à l'Etat, au titre de la DETR 2023 <i>Priorité n°2 – Voirie dont places et parking.</i>	21 720 €	25 %
Travaux	80 583 €	Subvention demandée à la Région Occitanie, dans le cadre du contrat Bourg centre	30 409 €	35 %
		Subvention demandée au Département de l'Ariège	17 377 €	20 %
		Reste à charge de la commune	17 377 €	20 %
		TOTAL	86 883 €	TOTAL

Adopté à l'unanimité.

6. Demande de subventions - Achat de matériels pour le restaurant scolaire.

La commune de Mirepoix investit régulièrement dans du matériel pour le fonctionnement du restaurant scolaire. M. le Maire propose au conseil municipal de solliciter le soutien financier de la Région Occitanie et du conseil départemental de l'Ariège.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT				
Achats de matériels pour le restaurant scolaire				
DEPENSES (H.T)		RECETTES (H.T)		
Achats de matériels	6 291 €	Subvention sollicitée auprès de la Région Occitanie.	1 887 €	30 %
		Subvention sollicitée auprès du Conseil départemental de l'Ariège.	1 887 €	30 %
		Reste à charge de la commune.	2 517€	40 %
TOTAL	6 291 €	TOTAL	6 291 €	100 %

Adopté à l'unanimité.

7. Travaux d'éclairage public au niveau du passage piétons sur la RD119 réalisés par le SDE09 – Annule et remplace la délibération n°92-2021.

Monsieur le Maire explique que des travaux d'éclairage public sont nécessaires au niveau du passage piéton de la RD119. Ces travaux estimés initialement à 5 300€ par le SDE09, s'élèvent au final à 6 106,42 €.

Une subvention est sollicitée auprès du Département de l'Ariège, conformément au plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT				
Travaux d'éclairage public (passage piétons RD 119)				
DEPENSES (H.T)		RECETTES (H.T)		
Travaux	6 106,42 €	Subvention sollicitée auprès du Département de l'Ariège.	3 053,21 €	50 %
		Reste à charge de la commune.	3 053,21 €	50 %
TOTAL	6 106,42 €	TOTAL	6 106,42 €	100 %

Adopté à l'unanimité.

8. Travaux sur le réseau d'éclairage public par le SDE09 – Esthétique BT Rue du 19 mars 62 s/P10 Groupe Scolaire.

M. le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que des travaux d'électricité « Esthétique BT Rue du 19 mars 62 s/P10 Groupe Scolaire » doivent être réalisés.

Ces travaux relèvent du SDE09, auquel la commune a transféré sa compétence en la matière. Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 99 500 €. La contribution de la commune s'élève à 59 700 €.

Le financement sera effectué par contribution de la commune imputable en section d'investissement dans le budget communal au chapitre 2041582.

Adopté à l'unanimité.

9. Vente d'une parcelle communale cadastrée B n°1618 (secteur Larché).

La commune de Mirepoix souhaite céder la parcelle cadastrée section B n°1618, dans le secteur Larché. Après avoir interrogé l'ensemble des propriétaires riverains de cette parcelle, deux d'entre eux se sont portés acquéreurs.

Il est proposé de céder ladite parcelle à M. Frédéric Loss qui a formulé la meilleure offre pour un montant de 1 500 € nets vendeur.

Adopté à l'unanimité.

Fin de la séance : 21h15.

POINTS DIVERS

Xavier CAUX

- **Eclairage public** : un bureau d'études sera prochainement missionné pour savoir comment pourrait-on faire des économies sur l'éclairage public.
- **Circulation** : Les rues Monseigneur de Cambon, Jacques Fournié, Porte d'Amont et Vigarozzy vont être réouvertes à la circulation sur la période du 1^{er} novembre 2022 au 31 mars 2023.

Marie-Françoise ALBAN

- Serait-il possible de faire des panneaux pour communiquer sur les projets d'aménagements, comme pour les travaux de Palafrugell ?
Xavier Caux : Oui c'est en cours de réalisation.

